

Introduction

Gérard CHOUQUER et Marie-Claude MAUREL

Depuis la crise économique et financière mondiale de 2007-2008, on a coutume de penser et d'exprimer l'idée que l'alimentation n'est plus le tabou qu'elle a longtemps été par rapport aux enjeux économiques, et qu'elle est entrée dans une phase nouvelle de son histoire, financière et mondialisée. En Europe, bien que le problème de l'insécurité alimentaire ne se pose ni dans les termes ni avec l'acuité qu'il connaît dans de nombreuses régions déshéritées du monde, cette perception d'une entrée dans une nouvelle phase de l'histoire de l'agriculture et du rapport des hommes à la terre est cependant tout aussi vive qu'ailleurs. Ce que chacun comprend, c'est que l'agriculture, et par conséquent la terre qui la supporte ou la supportait jusqu'ici, ne sont plus ou ne peuvent plus être protégées comme elles l'ont été jusqu'ici.

L'agriculture serait donc une activité économique comme une autre ; les paysans des producteurs pas plus ou mieux que les autres ; la terre et les sols, des gisements de ressources autant et plus que des paysages. Dans ces conditions, la production agricole pourrait définitivement entrer dans l'espace de l'économie mondialisée et financiarisée, et non pas seulement se contenter de devenir une agro-industrie*, mutation en cours depuis longtemps déjà. Nous assistons, ainsi, à une évolution qui a tout pour constituer une vraie révolution du modèle agricole, et nous constatons que la façon dont ce schéma s'annonce laisse augurer des trajectoires assez différentes en fonction des héritages, des régions de l'Europe, des choix de politique agricole.

Sans vouloir jouer le registre d'une dramatisation facile, force est de reconnaître que les souffrances actuelles du monde paysan – dont l'actualité, en France, mais aussi dans d'autres pays, nous donne si souvent l'occasion de faire le constat –, traduisent la difficulté d'adaptation à cette nouvelle donne économique, et, d'une certaine façon, l'incompréhension qui peut aller jusqu'au fatalisme devant la nature de ces mutations. Non pas que les chercheurs ne sachent analyser, non pas que les élus et les administrations ne sachent envisager des réponses possibles, non pas que les producteurs ne comprennent, les premiers, qu'une adaptation est nécessaire et ne s'y essaient. Mais il y a incompréhension en raison de la somme des éléments qui composent le problème : à quel niveau politique agir ? Avec quels moyens d'action sur l'économie et le social ? Où placer

le curseur sur l chelle id ologique entre partisans d'une r gulation strictement et uniquement par l' conomie de march  et partisans d'un fort encadrement par la puissance publique, dans la mesure o  elle le peut encore ?

En inaugurant, avec ce volume, une collection d'ouvrages sur les questions fonci res et agricoles, principalement en France, en Europe et dans les r gions du monde qui ont  t  jadis colonies des pays europ ens et en ont adopt  les codes, nous nous proposons d'ouvrir une patiente enqu te sur ce qui fait la sp cificit  de ces pays et ce qui rend difficile le changement en cours.

En outre, ce premier volume brosse un tableau g n ral de ce qu'il nous a paru important de souligner dans la perspective des mutations actuelles ou   venir. Le lecteur trouvera d j ,   travers la diversit  des disciplines pr sentes au sommaire de ce livre, des fa ons de voir diff rentes. Nous avons en effet sollicit  des politistes, des juristes, des agronomes et agro cologues, des sociologues, des g ographes et des historiens, non seulement pour que chacun  crive sur le th me qu'il conna t le mieux, mais aussi pour que la diversit  des textes laisse transpara tre la vari t  des outils et donc la difficult  de les r unir pour un objectif commun.

Le point de vue « foncier »

Mais il fallait un angle original de perception et d'entr e dans la mati re afin d'articuler le tout et d'ouvrir sur ces difficiles questions. La sp cificit  du pr sent ouvrage r side dans le choix d lib r  d'entrer par la question du foncier* – au sens le plus large du terme¹ – pour examiner les transformations de l'agriculture. Une telle option se justifie s'agissant de pays europ ens o  les h ritages agraires de longue dur e ont pes  et continuent   peser sur les conditions d'acc s   la terre. Le terme de foncier est relatif   un fonds de terre et   son exploitation, il s'applique au statut juridique de la terre,   la relation qui s' tablit entre la propri t  et l'exploitation (c'est- -dire au mode de faire-valoir) qui se trouve au c ur des rapports sociaux. Le lien   la terre nourrici re a jou  un r le d terminant dans toutes les soci t s agraires de l'Europe, justifiant au cours des si cles des luttes sociales de plus ou moins grande ampleur et intensit . Le foncier est donc le fil directeur principal de l'analyse du changement des structures agraires, en France comme plus largement en Europe. C'est dire que les trajectoires d' volution des agricultures fran aise et europ enne ne peuvent  tre retrac es ind pendamment de la prise en compte des r gimes fonciers dans l' tonnante complexit  de leurs variations spatiales et temporelles. Ce constat a conduit les auteurs de l'ouvrage   accorder une attention particuli re   la diversit  des h ritages agraires et des paysages qui les traduisent. Le poids de l'histoire dans la longue dur e comme dans le temps court des ruptures de syst me et des r volutions agricoles constitue une dimension essentielle de la r flexion collective qui sous-tend la construction de l'ouvrage.

La premi re partie du livre propose plusieurs r cits*,   commencer par ceux qui concernent la France : r cit agronomique de Sophie Devienne, volontairement centr  sur les espaces c r aliers et d' levage ; r cit politique de l'agriculture fran aise par Cl mence Guimont et Bruno Villalba, qui met bien en  vidence la cogestion de la

1. Les mots et expressions les plus importants ou les plus sp cialis s ont  t  signal s par un ast risque et sont d finis dans le lexique qui se trouve en fin de volume.

politique agricole ; récit juridique, ensuite, par Hubert Bosse-Platière, qui insiste sur les solutions de portage* et explore les nouvelles normes dites d'écoconditionnalité*. Ensuite, d'autres récits portent sur l'Europe : présentation en forme de récit de la politique agricole commune* par Aurélie Trouvé et Gilles Bazin ; réappropriation foncière dans les campagnes de l'Europe centrale, dans le cadre de la décollectivisation* par Marie-Claude Maurel ; enfin, récit, tout autant que tableau, des économies rurales méditerranéennes, par Pascal Chevalier et Guillaume Lacquement.

La seconde partie porte sur les modèles et les modélisations. Sans vouloir faire œuvre de typologie, les trois premiers chapitres de cette nouvelle partie décrivent trois des modèles les plus saillants de l'économie agricole des pays européens. Tout d'abord le modèle des entreprises agricoles « aux allures de firme »*, décrit par François Purseigle, Guilhem Anzalone, Geneviève Nguyen et Bertrand Hervieu, que nous mettons immédiatement en avant parce qu'il conduit à s'interroger sur la nature de l'entreprise agricole qui pourrait s'imposer un peu partout en Europe dans les décennies à venir. Ensuite, le modèle familial, dont Hubert Cochet démontre qu'il est tout sauf périmé et inapte aux défis contemporains, malgré la représentation qu'on peut en avoir ou qu'on cherche à en donner. Enfin, en contrepoint des travaux précédents, un bref chapitre sur le travail saisonnier dans l'agriculture européenne conduit (encore plus qu'avec le modèle précédent) à inverser le propos, puisqu'il s'agit ici de se demander si on doit parler de modèle, tant les conditions dans lesquelles le travail saisonnier en agriculture se déroule sont problématiques.

Avec de telles bases, le lecteur est armé pour entrer dans les débats théoriques autour de la notion de modèles de propriété qui agitent actuellement beaucoup les chercheurs et les praticiens mais dont le cadre et les limites ne doivent pas être perdus de vue. Alors qu'on discute beaucoup, que livres et colloques se suivent sur ces thèmes (la propriété, les communs), force est de constater que la propriété en tant que rapport fondamental de l'homme à la terre ne cesse d'étendre son empire (De Mari et Taurisson-Mouret, 2016), et que les propositions alternatives, malgré une réelle richesse ou peut-être même en raison de cette trop grande richesse, ne réussissent pas à s'imposer. Il s'agit d'exprimer ces deux constats et d'en rechercher les raisons.

Héritages agraires et trajectoires d'évolution

Penser le changement social et la transformation spatiale dans leur trajectoire solidaire, traiter des rapports entre la morphologie des territoires et les sociétés qui les construisent et leur donnent sens, sont des questions situées au cœur de notre problématique. Les héritages agraires observables en Europe sont le produit des choix de modèles agricoles antérieurement opérés par les sociétés. Ces choix renvoient à des conceptions originales des rapports sociaux et des modes d'organisation de la production. Dans des sociétés européennes longtemps fondées sur des relations sociales mettant en jeu la propriété foncière, la question de la place de l'agriculture et de la paysannerie a été l'objet de débats récurrents. Ces débats et les luttes sociales qui les ont accompagnés ont constitué un élément moteur des transformations sociales². Karl Kautsky a avancé le terme de

2. Les luttes sociales dans les campagnes ont suscité une intense activité idéologique au XIX^e siècle. On peut citer *La question paysanne en France et en Allemagne* (1894) de Friedrich Engels, et *La question agraire* (1899) de

« question agraire » pour qualifier les probl mes ayant trait aux modes d'appropriation de la terre. Les h ritages agraires renvoient   cet ensemble de questions en reconnaissant leur port e de choix de soci t . De mani re quelque peu paradoxale, la construction europ enne a redonn  sens   la longue dur e de son histoire, en ce que les choix du pr sent doivent prendre en charge les h ritages agraires issus des mutations ant rieures, les mod les d'organisation sociale et le r le que le monde agricole tenait dans la formation identitaire de chaque nation.

Mis en place au d but des temps modernes, le dualisme de l'Europe agraire – le syst me des grands domaines   l'est, celui des seigneuries et des communaut s paysannes   l'ouest – a durablement marqu  les rapports sociaux et a d termin  la situation socio conomique de la paysannerie au sein de chacun de ces ensembles. Ces modes de production ont eu des cons quences sur les  volutions sociales et politiques des nations europ ennes. L'Europe du Nord-Ouest est devenue le champ d'expansion privil gi  d'une agriculture compos e d'exploitations de type familial (en faire-valoir direct et indirect). Le mod le « danois », n  au Danemark entre 1780 et 1850, a  t  rapidement adopt  par les pays riverains de la mer du Nord (  l'exception de l'Angleterre), et a plus tardivement inspir  la France. Il se fondait sur le projet politique visant   moderniser l'agriculture en s'appuyant sur une petite paysannerie encadr e par un appareil coop ratif. L'originalit  de ce mod le r sidait autant dans l'organisation sociale que dans les caract ristiques techniques et  conomiques. Pendant qu'au nord-ouest de l'Europe se d veloppait la lente maturation d'un mod le paysan, anc tre de l'exploitation familiale contemporaine³, une telle  volution se trouvait bloqu e par le syst me de la grande propri t  fonci re   l'est de l'Elbe et au sud de l'Europe⁴. Pourtant,   partir des ann es 1920, des r formes agraires engag es dans plusieurs pays d'Europe centrale⁵ ont tent  de g n raliser l'id al d'une paysannerie ind pendante et propri taire de ses terres, mais la diffusion de l'exploitation paysanne a  t  brutalement interrompue par la collectivisation* des ann es 1950. En Europe m ridionale, avec un temps de retard et de mani re moins radicale, les r formes agraires ont  galement r duit la place du grand domaine⁶ (Chevalier, Lacquement).

Karl Kautsky. L'expression est d'inspiration socialiste mais la « question agraire » a connu de multiples versions.

3. L'exploitation familiale correspond   une unit  de production o  propri t  et travail sont intimement li s   la famille. Elle ne saurait  tre confondue avec l'exploitation paysanne qui, si elle est familiale, rel ve d'un mod le paysan, parfaitement d crit par Alexander Tchayanov, puis repris par Jerzy Tepicht et Henri Mendras, et bien d'autres.
4. Pour d finir le grand domaine, les rapports sociaux comptent plus que la superficie exploit e. Dans ce syst me agraire, la petite exploitation paysanne peut  tre pr sente mais elle n'est pas autonome, faute d'une superficie suffisante. Pour se reproduire, elle doit louer sa force de travail aux grands domaines.
5. En Europe centrale et orientale, le grand domaine a  t   limin  dans les pays qui ont adopt  des r formes agraires radicales ( tats baltes, Bulgarie, Gr ce), il a  t  sensiblement r duit en T ch coslovaquie, et il a persist , en Pologne et en Hongrie, jusqu'  la r forme agraire introduite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L  o  des partis agrariens ont jou  un r le politique majeur (pays baltes, Bulgarie, Yougoslavie, Roumanie), la soci t  paysanne  galitaire n' tait pas seulement un mod le d'organisation de l'agriculture mais un mod le social global, accompagnant l'affirmation de jeunes  tats-nations.
6. En Italie, le r gime fasciste ne proc da pas   une r forme agraire mais s'effor a dans le cadre de la « bonification » et au prix de grands travaux d'installer des paysans. Apr s la fin de la Seconde Guerre mondiale, des mesures de r forme agraire ont partag  les grandes fermes sous-exploit es. Dans l'Espagne franquiste, l'expropriation des grands domaines fut limit e aux p rim tres d'irrigation o  l' tat installa de petits propri taires encadr s par des coop ratives.

En Europe occidentale, le « modèle danois » a poursuivi sa diffusion, en Scandinavie, aux Pays-Bas, en Belgique, dans la partie occidentale de l'Allemagne. En France, à partir de 1945, le « modèle danois », dans sa variante néerlandaise, a servi de référence au mouvement coopératif et syndical, celui qui participait du projet modernisateur* que décrivent ci-dessous Clémence Guimont et Bruno Villalba. Il s'est épanoui dans les années 1960 grâce aux grandes lois de modernisation agricole de la V^e République. L'exploitation familiale affirme alors sa place et sa généralisation progressive va de pair avec la concentration foncière et l'élimination des exploitations les plus faibles. On peut interpréter l'« Europe verte » et le marché commun agricole qui se construisent progressivement dans les années 1960-1970 comme le triomphe de ce « modèle danois » et du référentiel de l'exploitation familiale moderne. Pendant que le modèle de l'agriculture familiale* modernisée se généralisait en Europe occidentale, le modèle collectiviste de type soviétique, était imposé à l'Europe centrale et orientale, à l'exception de la Pologne et de la Yougoslavie qui conserveront une petite propriété paysanne. Selon des modalités variables, le collectivisme agraire a perduré jusqu'en 1989.

Replaçons-nous au début des années 1990, au moment où les bouleversements géopolitiques remettent en cause ces oppositions radicales entre systèmes agraires. À l'ouest, les pays fondateurs du Marché commun ont fait le choix ambitieux d'une agriculture puissante, performante, compétitive dont l'objectif prioritaire est l'autosuffisance alimentaire. La logique sectorielle caractérisant la politique agricole commune* (PAC), dans sa version initiale, a favorisé le développement d'une agriculture intensive, dans le cadre de filières agricoles verticales, protégeant les producteurs par des prix garantis. L'adoption du modèle « productiviste » a permis à la Communauté européenne de moderniser son agriculture sous la forme sociale dominante de l'exploitation familiale marchande, de satisfaire ses besoins alimentaires, de devenir une puissance agricole mondiale, et ainsi d'atteindre les objectifs que les membres fondateurs s'étaient impartis.

Mais, vers la fin des années 1980, ce modèle semble avoir atteint ses limites. L'apparition des premières crises de surproduction rend les marchés de plus en plus coûteux à réguler, les choix productifs opérés menacent l'environnement tandis que la déprise des espaces ruraux fait sentir ses effets. On entre alors dans une période de crise du modèle productiviste marquée par la montée d'une inquiétude sociale multiforme. La place de l'agriculture, son identité, sa légitimité même, deviennent l'objet de débats. La première réforme de la PAC a vu le jour en 1992, bientôt suivies par d'autres (1999, 2003). Au même moment, à l'Est de l'Europe, le passage à l'économie de marché implique l'abandon du modèle collectiviste, le changement du mode de régulation, la réorientation des échanges agroalimentaires. Cette rupture ouvre sur une transformation de grande ampleur des structures de propriété et d'exploitation dans cet ensemble de pays. Bien que procédant de causes distinctes, l'échec du système collectiviste à l'est et la crise du modèle productiviste à l'ouest posent un véritable défi aux États membres d'une Europe qui envisageait son élargissement*. À quelles conditions, les pays européens, issus d'histoires agraires spécifiques, pouvaient-ils formuler des objectifs communs en vue d'un nouveau projet politique pour leurs agricultures ? Si la PAC avait puissamment contribué à transformer et à moderniser les agricultures en France et plus généralement dans les pays de l'UE-15*, c'était une gageure de vouloir appliquer une politique commune à des agricultures aussi diverses et hétérogènes par leurs productions et leurs structures que celles d'une Europe progressivement élargie en 2004 (25 États membres), puis en 2007, et portée aujourd'hui à 28 membres. Les structures d'exploitation et les niveaux

de performance des agricultures du nord et du sud, de l'ouest et de l'est de l'Europe sont sensiblement diff  rents. Le processus d'int  gration europ  enne met d  sormais en interaction des agricultures dont les itin  raires, les structures sociales diff  rent en raison de leur inscription dans des cadres nationaux diff  rents.

Dans le souci d'  difier une vision politique commune, l'imp  ratif de comp  titivit  , inh  rent    la logique de l'  conomie de march  , n'est pas le seul objectif susceptible d'  tre pris en compte. La compatibilit   de la production agricole avec les enjeux   cologiques, le maintien des   quilibres   conomique et social des territoires ruraux, la pr  servation de paysages habit  s et entretenus, le respect d'un patrimoine fondement des identit  s culturelles, sont autant de valeurs    prendre en consid  ration. Les territoires ruraux sont conservateurs des termes de civilisation et des modes de vie. Le choix d'une politique agricole ne peut   tre d  tach   de cet ensemble de questions⁷.

Scenari de mutation des agricultures en France et en Europe

En ce d  but du xxi   si  cle, la France et plus largement l'Europe se trouvent face    l'imp  ratif de concevoir une nouvelle vision prospective pour leurs agricultures. Les certitudes n  es des succ  s du projet modernisateur* de l'agriculture familiale* ont laiss   place    une s  rie de brutales remises en cause dont les effets fragilisent le mod  le de cette forme d'agriculture, tout particuli  rement en France. Si certains courants d'analyse sociologique s'  vertuent    rep  rer un mouvement de repaysannisation (voir notamment Van der Ploeg, 2014) qui rev  tirait des modalit  s diverses, d'autres soulignent l'  mergence, sous des formes plurielles, d'une agriculture de firme*. En r  alit  , de nouvelles et fortes diff  renciations des structures de production se d  veloppent en fonction des choix d'orientation des producteurs agricoles soit vers des march  s mondialis  s, soit vers des march  s de proximit   (circuits courts, vente directe, AMAP*). Les caract  ristiques et les qualit  s respectives de ces formes sociales de production ne peuvent   tre r  sum  es par une classification de type binaire mais invitent    d  finir avec rigueur les cat  gories d'analyse, en se pla  ant dans une d  marche r  solument comparative, comme celle propos  e par Hubert Cochet dans sa contribution. Si les donn  es disponibles « ne refl  tent pas un basculement net vers une agriculture capitaliste, certains signes apparaissent toutefois, laissant entrevoir la nature des   volutions en cours » (Cochet). C'est la port  e r  elle et les formes plurielles de ces mutations que les recherches conduites par Fran  ois Purseigle *et al.*, s'attachent    observer en d  crivant avec pr  cision les nouvelles formes d'agencement entre terre, capital et travail port  es par le processus de financiarisation de l'agriculture*.

De nouvelles et fortes tensions traversent le monde agricole, les organisations professionnelles qui les repr  sentent, les experts qui les conseillent, les militants qui les soutiennent. Ces dissensions viennent brouiller la perception des enjeux r  els. Les partisans d'une agriculture paysanne, les pros  lytes de l'agro  cologie, les analystes d'une

7. Les deux « piliers* » de la PAC* qui ont respectivement trait aux mesures de soutien aux march  s et aux revenus et au d  veloppement agricole et rural ont pour ambition d'y r  pondre.

agriculture « non conventionnelle »⁸ contribuent, chacun à leur manière, à alimenter la controverse⁹. Mais, en définitive, d'autres voies ou alternatives devront être trouvées, assurant, un temps donné, l'équilibre des enjeux et rendant possible leur expression.

En effet, la libéralisation et la mondialisation* des relations sous-tendent un discours selon lequel les activités doivent entrer dans le modèle universel de l'entreprise, laquelle ne plus être possédée en mode patrimonial mais selon une modalité fiduciaire, à base d'un montage financier. Dès lors que les certitudes de la propriété s'estompent, la contradiction s'étale au grand jour. Comment défendre un modèle de production familiale¹⁰ si on soutient, dans le même temps, que le paysan ou même l'agriculteur ne peut plus penser son rapport à la terre en termes de propriété, mais de simple mise à disposition d'un outil de travail. Vers quelles formes de contractualisation va-t-on ? De paysan devenu agriculteur, puis d'agriculteur devenu exploitant agricole, voici que s'amorce une nouvelle étape, qui fera passer le producteur d'exploitant agricole à l'état de prestataire de service en agriculture. Cela se fera au service de firmes*, sans qu'on sache si elles sont les véritables propriétaires du sol ou simplement des intermédiaires avançant au nom d'autres institutions financières.

Il n'y a donc pas que la tenure* ou le métayage qui s'inversent. L'inversion, au sens de renversement des relations et des valeurs, concerne plus globalement le rapport à la terre, à la production, à l'alimentation, et, par conséquent, s'étend aux paysages et aux modes d'être dans les campagnes. On peut s'inquiéter, dans une anticipation de ce que pourraient devenir ces nouveaux rapports, d'une tendance vers une définition interstitielle du paysan ou de l'agriculteur et de son activité, en présence de ces interventions lourdes de la technique, de la firme* et de la spéculation alimentaire sur les milieux traditionnels (Chouquer, 2013). Si l'on peut convenir qu'il s'agit là d'une anticipation dont il n'est pas certain qu'elle se produise partout ni à grande échelle, force est aussi de reconnaître que l'accumulation des faits produit peu à peu l'esquisse de ce possible tableau.

En France, comme plus largement en Europe, les relations entre agriculture et société sont donc en pleine transformation et l'affirmation du rôle multifonctionnel de l'agriculture est au cœur de ce processus. La fonction nourricière ne suffit plus à définir le rôle de l'agriculture. Productrice de denrées agricoles de base, l'agriculture marchande est devenue un simple maillon de la chaîne agroalimentaire. Les relations entre la sphère de la production agricole et le reste de l'économie ont évolué à tel point que le service, la transformation et la distribution représentent une part croissante de la

8. « La notion d'agriculture "non conventionnelle" renvoie à une très grande variété de situations en fonction du type de production, de la taille de l'exploitation ou des relations qu'elle entretient avec son environnement » (Muller, 2015 [en ligne]).

9. Sans vouloir minimiser la portée et la pertinence de ces débats, les contributions rassemblées dans cet ouvrage privilégient une lecture prenant appui sur une formulation rigoureuse des concepts et catégories d'analyse. L'intérêt de cette recherche est alors de permettre d'entrevoir des issues possibles, au lieu de rester dans une controverse sans fin. C'est le délicat équilibre entre la nécessité de la controverse, c'est-à-dire le caractère indépassable du relativisme, et la délibération argumentée d'une définition, d'une norme, d'un état momentanément fixé, afin de pouvoir avancer.

10. En France, ainsi que dans la plupart des pays européens, les exploitations familiales agricoles ne constituent pas un groupe social homogène, mais se définissent par un modèle de fonctionnement et un système de production ainsi que par leur degré d'intégration à l'économie de marché. Elles se différencient les unes des autres par leur capacité à s'approprier les moyens de production (terre et capital d'exploitation), à les développer et à les transmettre. La très grande diversité de situations dans lesquelles se trouvent les exploitations familiales ouvre sur une inégale capacité d'adaptation aux contraintes économiques et aux risques inhérents à l'activité agricole.

cha ne de production en termes de valeur ajout e. Traditionnel fournisseur de richesses, la contribution  conomique de l'agriculture tend   se r duire. Elle est loin d' tre devenue n gligeable. En Europe, la contribution relative de la valeur ajout e brute au PIB appara t d'importance variable, d'un pays   l'autre, d'une r gion   l'autre¹¹. Il en est de m me de la participation de l'agriculture aux  changes ext rieurs (balance agroalimentaire), qui n'occupe une place significative que dans le cas de pays exportateurs comme la France tandis que certains pays europ ens sont autosuffisants et que d'autres ont renonc    l' tre. L'agriculture ne mobilise plus qu'une minorit  d'actifs dont le nombre tend   d cro tre. L  encore, les situations sont contrast es d'un pays   l'autre¹². L'organisation du travail en agriculture conna t depuis une ou deux d cennies, de nouvelles tendances d' volution qui viennent modifier le fonctionnement des exploitations et l'identit  professionnelle des agriculteurs, ainsi que la place de l'agriculture dans les rapports sociaux de production (Harff et Lamarche, 1998).

Un mot, au passage, sur des absences qui pourraient conduire le lecteur   s'interroger. Compte tenu des limites de cet ouvrage, on n'a pas sollicit  de chapitres sur des th mes importants qu'il aurait  t  int ressant d'aborder. Ils ne l'ont pas  t  afin de conserver la coh rence du livre, celle d'une entr e par les questions fonci res et par la r flexion sur les mod les de production agricole. Parmi ces th mes, il aurait  t  pr cieux d' voquer les politiques paysag res, et de parler de la dynamique des espaces ruraux soumis aujourd'hui   l'imbrication de plus en plus forte avec les espaces urbains et, plus g n ralement encore, avec la profonde reconversion des usages et des objectifs qu'une soci t  urbaine donne aux paysages. Dans des pays o  la densit  atteint des seuils qu'on conna t encore assez peu en France (V n tie, Portugal, Pays-Bas), ce qu'on appelle la « cit  diffuse » (*citt  diffusa* en italien) est une forte r alit  et on ne sait si on doit en parler comme d'un ph nom ne d'urbanisation de la campagne ou comme un ph nom ne de ruralisation de la ville. C'est, en tout cas, un des visages futurs des campagnes europ ennes.

Il en va de m me des enjeux environnementaux, longtemps inaudibles, en France, dans des milieux agricoles qui se modernisaient   tout prix et qui se savaient encourag s en ce sens par les pouvoirs publics, et qui sont aujourd'hui en pleine  volution (Hubert Bosse-Plati re dans ce volume). Mais la situation peut  tre diff rente dans d'autres pays o  la pression de l'opinion publique en ce sens est plus forte et plus ancienne (Allemagne, par exemple). D s lors, il est int ressant de poser la question de l' quilibre nouveau qu'il faut trouver entre des campagnes servant d'assise   la production agricole, et des campagnes tourn es vers la pr servation de milieux  cologiquement riches, ou encore de paysages   forte valeur patrimoniale. C'est ce que vient de faire un r cent livre franco-allemand (Lacquement *et al.*, 2012) qui souligne la part importante des exp rimentations et des initiatives locales.

Dans un domaine tr s diff rent, l'attention est   nouveau attir e sur la recrudescence des souffrances paysannes. Des enqu tes r centes en ont rendu compte (* tudes rurales*,

11. Part de l'agriculture, la sylviculture et la p che (section A de la NACE) dans la valeur ajout e brute totale, par r gion NUTS 2, 2012, voir en ligne : <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=GDP_at_regional_level/fr>.

12. Les taux de l'emploi du secteur agricole restent particuli rement  lev s en Roumanie (28,3 %), en Gr ce (13,6 %), en Pologne (11,5 %), en Slo nie (9,6 %), en Lituanie (9,2 %), au Portugal (8,6 %), pays qui affichent des taux largement sup rieurs   la moyenne de l'UE (4,7 %).

2014)¹³. On sait mieux, aujourd'hui, que cette souffrance, qui peut aller jusqu'à la rupture et le suicide, ne s'explique pas uniquement par les difficultés économiques, mais aussi par le trop fort décalage ressenti entre l'activité que l'agriculteur a envie de faire et celle que la structure administrative et bureaucratique de l'activité agricole lui impose de faire. Pour le dire d'une formule, dans ce milieu, la vache de l'éleveur n'est pas celle du technicien, et l'agriculteur préférerait labourer des terres plutôt que de remplir des statistiques ou lire des notices d'emploi d'intrants*. Autrement dit, la multiplication des normes et des contraintes heurte les savoirs transmis et qui ont fait leurs preuves.

Quel rôle pour l'agriculture ?

L'agriculture n'est pas une activité productive tout à fait comme les autres. Lorsque l'on raisonne en termes d'emplois et de travail, on met l'accent sur la fonction sociale de l'agriculture et sur la place des producteurs agricoles dans la société. Cela pose la question de la nature des rapports sociaux de production au sein de l'agriculture, en particulier s'agissant des conditions d'accès à la terre et au capital, et de transmission de l'outil de production. Concernant cet ensemble de données structurelles, les situations demeurent fortement différenciées à l'échelle européenne. En outre, on observe un changement des représentations du monde agricole qui procède de l'évolution des formes sociales de production, de la recomposition des rapports entre les villes et les campagnes. Ce changement s'applique à la vision du métier d'agriculteur et à l'identité professionnelle des agriculteurs. Paysans, producteurs agricoles, entrepreneurs, voire chefs d'entreprise, les figures sociales de l'agriculteur sont désormais plurielles.

Dans la plupart des pays européens, l'agriculture reste le mode d'occupation dominant de l'espace (55 % du territoire en France). Elle fut longtemps « ménagère » des territoires pour reprendre la belle expression avancée par Edgar Pisani (1994), elle continue à donner sens à l'espace rural, ou si l'on préfère à la campagne. Au travers du type de cultures, de la taille et de l'agencement du parcellaire, du mode d'aménagement des terroirs, des pratiques culturelles, la mise en valeur agricole joue un rôle majeur dans l'entretien des paysages qu'elle contribue à modeler mais qu'elle peut également dégrader. Ces paysages agraires sont le fruit d'une construction culturelle multiséculaire, d'une « nature humanisée », maîtrisée, contrôlée par le travail et qui en porte les marques visibles. Il reste difficile d'établir une distinction entre la fonction environnementale, assimilée aux activités de protection et d'entretien du milieu naturel, et les formes de valorisation du territoire passant par l'identification et la labellisation des produits agricoles, en fonction des qualités du terroir reconnues par une appellation d'origine contrôlée* (AOC), ou une appellation d'origine protégée* (AOP). La dimension environnementale s'articule avec la gestion d'un patrimoine que les sociétés souhaitent transmettre dans sa diversité culturelle, architecturale, paysagère.

13. En France, par exemple, le suicide des agriculteurs fait partie des taux de suicide les plus élevés de toute la population : d'après les statistiques de 2008 et 2009, le taux de suicide des agriculteurs-exploitants français est de 22 à 28 % supérieur au taux dans la population d'hommes du même âge (Jacques-Jouvenot, 2014). Quand on propose à l'agriculteur de réaliser des « économies de charges » et qu'on veut qu'il accepte et même intériorise l'idée qu'il doit faire baisser le coût des charges à l'hectare, on produit une tension avec sa situation réelle. Ainsi, on a vu la pénibilité changer de sens : de pénibilité physique qu'elle était avant la mécanisation, elle est devenue une « pénibilité mentale » (Célérier, 2014).

L'agriculture se trouve aujourd'hui au c  ur d'un ensemble de questions que les soci  t  s europ  ennes se posent avec une actualit   renouvel  e. Les attentes soci  tales sont multiples et s'expriment de mani  re simultan  e et concurrentielle : produire une alimentation abondante et    faible co  t, am  liorer et garantir la s  curit   et la qualit   des aliments, contribuer aux   changes ext  rieurs, respecter l'environnement et pr  server la valeur des paysages, participer au d  veloppement des territoires. On attend que l'agriculture soit « durable » dans les multiples dimensions,   conomique et soci  tale que rev  t ce concept de durabilit  , dans la perspective de transmettre un potentiel aux g  n  rations futures. Plus que par le pass  , l'agriculture est    pr  sent soumise    des sollicitations nouvelles et contradictoires. Autant d'enjeux fondamentaux auxquels les soci  t  s europ  ennes sont confront  es et auxquels les politiques publiques tentent de r  pondre. Les orientations de ces politiques ne sont pas ais  es    identifier, encore moins    conjurer et    concilier. Elles font l'objet de d  bats qui concernent de multiples groupes d'acteurs, porteurs des nouvelles questions adress  es    l'agriculture, des producteurs agricoles aux pouvoirs publics, des firmes* agroalimentaires aux consommateurs, des r  sidents aux usagers de l'espace rural. Ces enjeux s'inscrivent dans un cadre europ  en rendu plus complexe par les   largissements* successifs, ainsi que par un contexte de mondialisation* marqu   du sceau de l'incertitude.

Bibliographie

- C  L  RIER Sylvie, 2014 (janvier-juin), « La belle vie d  sesp  r  e des agriculteurs, ou les limites de la mesure des risques psychosociaux li  s au travail », *  tudes rurales*, n   193, p. 25-44.
- CHOUQUER G  rard, 2013 (janvier-juin), « Vivre dans les interstices de la firme », *  tudes rurales*, n   191, p. 149-168.
- ENGELS Friedrich, 1956 [1894], *La question paysanne en France et en Allemagne*, Paris,   ditions sociales.
-   tudes Rurales*, 2014 (janvier-juin), n   193 Souffrances paysannes.
- HARFF Yvette et LAMARCHE Hugues, 1998, « Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux », *  conomie rurale*, vol. 244, n   1, p. 3-11.
- JACQUES-JOUVENOT Dominique, 2014 (janvier-juin), « Une hypoth  se inattendue    propos du suicide des   leveurs : leur rapport aux savoirs professionnels », *  tudes rurales*, n   193, p. 45-60.
- KAUTSKY Karl, 1900 [1899], *La question agraire*, Paris, Giard et Bri  re.
- LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl Martin et HIRSCHHAUSEN B  atrice (von) [dir.], 2012, *R  inventer les campagnes en Allemagne*, Lyon, ENS   ditions.
- MARI   ric (de) et TAURISSON-MOURET Dominique, 2016, *L'empire de la propri  t   (L'impact environnemental de la norme en milieu contraint III – Exemples de droit colonial et analogies contemporaines)*, Paris, Victoires   ditions.

- MULLER Pierre, 2015 « Les agricultures non conventionnelles : un autre modèle professionnel ? » [en ligne], URL : <<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/les-agriculteurs-non-conventionnels>>.
- PISANI Edgar, 1994, *Pour une agriculture marchande et ménagère*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- VAN DER PLOEG Jan Douwe, 2014, *Les paysans du XXI^e siècle : mouvements de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui*, Paris, Éd. Charles Léopold Mayer.

